



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question écrite n° 102319

Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur le financement des actions menées par les associations nationales agissant en faveur de l'utilisation du vélo. Plusieurs associations d'usagers et de professionnels ont fait part de leur inquiétude cette année. Une enveloppe de 230 000 euros devait leur être allouée pour l'année 2016. Cette subvention vise à financer des actions d'utilité publique en faveur de la politique cyclable. Alors que des annonces ont été faites récemment pour inciter les particuliers et les professionnels à utiliser des modes de déplacement moins émetteurs de gaz à effet de serre, il lui semble important de permettre également le développement des modes de transport doux comme le vélo. Les associations nationales, et les structures engagées sur les territoires, sont des relais importants de la politique cyclable nationale et locale. Devant l'urgence de la situation environnementale, elle souhaiterait donc connaître les moyens envisagés pour la pérennisation des activités de ces associations nationales.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Fioraso](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102319

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 688

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)